



Les Comités Centraux d'entreprise de DMC Tissus et DMC SA se sont tenus le vendredi 23 mai 2008 en présence de MM Gérard Philippot et Pierre Mulhaupt, administrateurs judiciaires, et François Demoulin, Président du Directoire.

Au cours de ces réunions, il a été rappelé la situation des deux sociétés, en redressement judiciaire depuis le 5 mai 2008, et les représentants du personnel ont été informés des évolutions de la recherche de solutions en cours concernant chaque société dans leur contexte respectif.

Les différents intervenants ont insisté sur le fait que dans des conditions extrêmement difficiles, les sociétés s'efforçaient de produire et de livrer leurs clients avec la même qualité de service.

Enfin, deux points importants ont été précisés :

- les salaires du mois d'avril de l'ensemble des collaborateurs seront intégralement versés,
- le Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) engagé le 15 janvier dernier, et concernant 192 suppressions de postes, est maintenu avec cependant quelques adaptations mineures.

Enfin il a été rappelé que la volonté de tous les acteurs, la qualité des savoir-faire des équipes et l'esprit de responsabilité de tous sont les meilleurs atouts pour assurer le rebond des sociétés.

Le 23 mai 2008

ERROR: syntaxerror
OFFENDING COMMAND: --nostringval--

STACK:

/Title
()
/Subject
(D:20080523182207)
/ModDate
()
/Keywords
(PDFCreator Version 0.8.0)
/Creator
(D:20080523182207)
/CreationDate
(U0051132)
/Author
-mark-